

**Question 4**

**du groupe PDCC, par le député Paul-André Roux, au Département des transports, de l'équipement et de l'environnement, concernant la Ligue Valaisanne pour la Protection des Animaux (LVPA) en difficulté financière!**

La LVPA, seule association d'intérêt public en Valais, est en grande difficulté financière. Le contrat de prestations avec l'Etat du Valais ne concerne que les chiens amenés par la police (moins de dix pour cent des cas).

Peut-elle compter sur une redistribution de l'impôt sur les chiens afin d'éviter sa fermeture imminente avec les conséquences dramatiques y relatives?